

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Centre Intercommunal
d'Action Sociale du Fronsadais

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

ARRONDISSEMENT
DE
LIBOURNE

Compte rendu
Rapport d'Orientations Budgétaires
Du 4 mars 2024

Convocation du 20 février 2024

Nombre de délégués en exercice : 19

Nombre de délégués présents : 13

L'an deux mil vingt-quatre, le 4 du mois de mars à dix-huit heures, le conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Fronsadais, convoqué par Madame la Présidente, s'est réuni en séance ordinaire, à la Maison des Services Communautaires à Saint Germain de la Rivière.

Nombre de délégués : En exercice 19

Présents votants : 13

Pouvoir : 0

Votes exprimés : 13

Membres élus présents : 6

Mme Sylvie BOULIN - M. Jean GALAND - Mme Mauricette EYHERAMONNO - Mme Caroline LESCOUL - Mme Nathalie LOCHON - Mme Marie-France REGIS

Membres civils présents : 7

Mme Marie-Claude BIOGEAU - Mme Geneviève CANOT DUMONT - Mme Corinne CHAILLE - Mme Sylvie CHAUDET - M. Hugues DE CHALUP - M. Christophe HENRY - M. Pascal TESSIER.

Pouvoir : 0

Excusés : M. Jean-Marie BAYARD - Mme Valérie GREAULT - Mme Laurine JANICOT - Mme Claude LARROCHE - Mme Véronique PARACHOU - Mme Martine TILLET FAURIE.

Secrétaire de séance : Mme Corinne CHAILLE

Présenté par Madame la Présidente du C.I.A.S du Fronsadais le 4 mars 2023

Le contenu du ROB

Madame la Présidente énonce que le ROB est une étape obligatoire pour les communes de plus de 3500 habitants ou les EPCI et syndicats mixtes comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (Art. L.2312-1 du CGCT).

Ce ROB doit être voté dans les 2 mois précédant le vote du budget du C.I.A.S et doit faire l'objet d'une délibération spécifique.

Pour information, le C.I.A.S du Fronsadais n'a pas de commune de plus de 3500 habitants à ce jour et donc de fait ne rentre pas stricto sensu dans le champ d'application de cette obligation de présenter un ROB.

Pour autant, Madame la Présidente souhaite dans un souci de transparence, aller dans le sens de la démocratie participative en présentant aux élus du Conseil d'Administration, les données générales et financières du C.I.A.S du Fronsadais ainsi que les projets à venir, c'est la raison pour laquelle cette option apparaîtra dans le règlement budgétaire et financier qui sera soumis à l'approbation des administrateurs du C.I.A.S.

Il n'y a donc pas de formalisme spécifique à respecter.

RAPPEL DES COMPETENCES DU C.I.A.S

Il a été confié depuis 2017, la responsabilité des compétences suivantes au Centre Intercommunal d'Action Sociale du Fronsadais :

- Le portage de repas à domicile en faveur des personnes âgées, handicapées ou en difficultés temporaires.
- La gestion du service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) des personnes en situation de dépendance et/ou de handicap.
- La démarche de coordination entre les différents CCAS existants sur le territoire fronsadais.
- Les actions en faveur de la mobilité : notamment le Transport à la Demande (TAD) ouvert à tous nos administrés.

Il s'avère que depuis 2023, ce service a continué à être géré par les personnels du C.I.A.S mais pour autant, c'est devenu une compétence communautaire vu que la Région ne peut pas contractualiser sur ce dispositif avec un C.I.A.S.

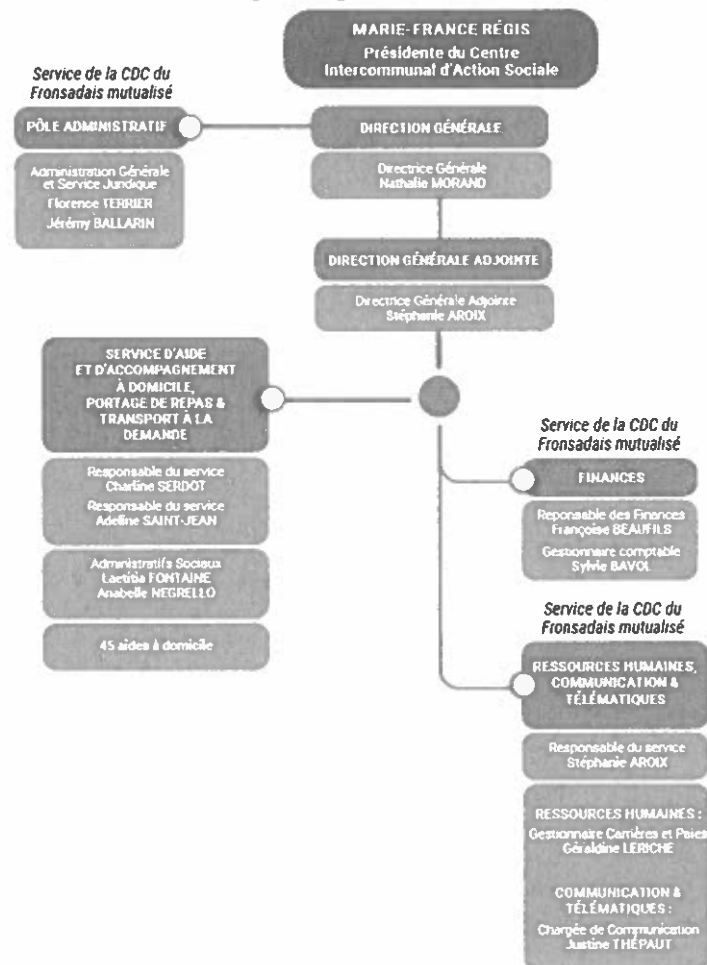
MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS

Le Conseil d'Administration du C.I.A.S comptabilise 19 membres

ELUS	NOM	PRENOM
Présidence de droit	REGIS	Marie-France
2 références VP de la CDC	BAYARD	Jean-Marie
	GALAND	Jean
8 Membres élus	BOULIN	Sylvie
	EYHERAMONNO	Mauricette
	GREAULT	Valérie
	JANICOT	Laurine
	LOCHON	Nathalie
	LESCOUL	Caroline
	PARACHOU	Véronique
	TILLET FAURIE	Martine
8 Membres civils	CHAILLE	Corinne
	CHAUDET	Sylvie
	DE CHALUP	Hugues
	CANO-DUMONT	Geneviève
	BIOGEAU	Marie-Claude
	HENRY	Christophe
	LARROCHE	Claude
	TESSIER	Pascal

ORGANIGRAMME DU CIAS DU FRONSADAIS

Organigramme en vigueur



RAPPORT FINANCIER

RAPPEL

Le C.I.A.S du Fronsadais dispose d'un budget principal et d'un budget annexe AMD du C.I.A.S.

BILAN FINANCIER 2023

Le budget principal fait apparaître en 2023, un montant de dépenses en fonctionnement réalisées à hauteur de **107 801 €** et un montant de recettes de **140 646.67 €**.

Le résultat de l'exercice est donc excédentaire de 12 653.91 € auquel est reporté le résultat 2022 de 20 191.76 € soit un résultat à affecter de 32 845.67 €.

Ce budget ne comprend pas de section d'investissement.

Le budget principal du C.I.A.S retrace les opérations comptables du service suivant :

- Le portage de repas à domicile : Dépenses : 79 637.33 €
Recettes : 79 570.40 €

SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE

C'est par ce budget que transite la subvention d'équilibre octroyée au BUDGET AMD par la Communauté de Communes.

Au titre de 2023, l'entité communautaire a versé 20 000 € au budget principal du C.I.A.S.

Le C.I.A.S a attribué au budget AMD une subvention de fonctionnement de 20 000 €.

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Le service Portage de Repas à Domicile (PRD) consiste à faire livrer aux usagers qui en font la demande des repas confectionnés par le prestataire retenu dans le cadre d'un appel d'offres. Pour le C.I.A.S, il s'agit quasiment d'une opération blanche.

C'est la société CAMPUS CAFET qui était en charge du marché du 01/12/2020 au 30/11/2023 ; cependant suite à une liquidation judiciaire le prestataire a assuré la livraison des repas jusqu'au 13/11/2023.

Depuis le 01/12/2023 c'est l'EHPAD Les Bois de Landecotte de la Lande de Fronsac qui assure le marché.

Rappel des tarifs

	Campus cafet du 01/01 au 13/11/2023	EHPAD Les Bois de Landecotte depuis le 01/12/2023
Plat sans pain	6,64 €	6,00 €
Plat avec pain	7,11 €	6,50 €
Repas normal	9,00 €	9,02 €
Repas avec supplément soir	11,85 €	11,00 €

35 bénéficiaires au service de Portage de Repas à Domicile au 31/12/2023.

Nous n'avons pas de bénéficiaire sur certaines communes du territoire, mais cela pourra évoluer au cours de l'année.

Nombre de bénéficiaires au PRD au 31/12/2023

Communes	Nbre de bénéficiaires
CADILLAC EN FRONSADAIS	2
FRONSAC	4
GALGON	5
LA LANDE DE FRONSAC	4
LA RIVIERE	2
LUGON ET L'ILE DU CARNAY	1
PERISSAC	4
SAINT AIGNAN	4
ST GENES DE FRONSAC	1
ST MICHEL DE FRONSAC	1
ST ROMAIN LA VIRVEE	3
VERAC	3
VILLEGOUGE	1
TOTAL	35

8 550 repas ont été livrés en 2023, soit 2 423 repas de moins qu'en 2022.

En 2023, il a été facturé 79 293,29 € pour :

- 7 757 repas préparés et livrés par la société CAMPUS CAFET entre le 01/01 et le 13/11/2023

Et

- 793 repas préparés et livrés par l'EHPAD Les bois de landecotte à La lande de fronsac sur le mois de décembre 2023.

BILAN ET PROSPECTIVE DU SERVICE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Nous avons pu constater une diminution du nombre de repas livrés au fil des mois sur l'année 2023.

Le prestataire « CAMPUS CAFET' » n'a pas pu assurer les dernières semaines du marché pour cause de liquidation judiciaire. Les familles et intervenantes à domicile ont été sollicitées pour prendre le relais le temps que le nouveau prestataire puisse reprendre l'activité.

Sur cette année 2023, le partenariat avec la société a été difficile, tant sur la gestion que sur les retours qualités.

Au 1^{er} décembre 2023, c'est donc l'EHPAD Les Bois de Landecotte qui a repris le service du portage de repas. C'est un menu unique qui est proposé aux bénéficiaires. Les retours sont positifs, la qualité est au rendez-vous et la présentation soignée.

La livraison des repas est assurée par le service de la Poste.

Les nouvelles plaquettes d'information sont en cours de commande, elles seront remises à toutes les mairies du territoire afin d'informer les usagers sur ce service.

Nous espérons connaître un essor de ce service au vu de la prestation de qualité qui est fournie par le nouveau prestataire à un prix modéré.

TRANSPORT A LA DEMANDE

Le C.I.A.S du Fronsadais propose le service de Transport à la Demande (TAD) en partenariat avec la Région Nouvelle Aquitaine. Ce service, initialement mis à la disposition des personnes à mobilité réduite, a été ouvert en Fronsadais à tout public dès 2019.

Le principe étant que tout administré qui le souhaite, peut à partir du moment où il s'est inscrit à ce service, téléphoner à la plateforme de réservation pour commander un trajet de son domicile à un point autorisé sur le territoire du Fronsadais et les communes limitrophes, Libourne et Saint André de Cubzac et pour répondre aux besoins de déplacement pour des rendez-vous médicaux : Cubzac-Les-Ponts, Les Billaux et Val-De-Virvée.

Le coût du trajet en 2023 était de 2€30 l'aller simple et 4€10 l'aller-retour et 40 centimes l'aller simple pour le tarif solidaire (revenu mensuel moyen inférieur à 820€).

Le coût global du service pour 2023 est de 72 537,52 €.

La Région a pris en charge 50% du déficit déduit des encaissements perçus au titre du paiement des tarifs acquittés par les usagers.

La Communauté de Communes a donc pris en charge les 50% restants, soit 36 268,76 €.

Au 31/12/2023, 270 personnes étaient inscrites à ce service (soit 27 personnes de plus par rapport à 2022).

Sur 2023, il y a eu 3 008 voyages dont :

- 1010 en tarif solidaire,
- 61 en aller simple,
- 1 921 en aller/retour
- 16 pour des anciens combattants (qui bénéficient de la gratuité du TAD).

Concernant les critères des personnes inscrites au TAD :

- 168 sont âgées de 75 ans et plus,
- 18 sont en perte d'autonomie,
- 1 est en insertion professionnelle,
- 39 sont des personnes à mobilité réduite,
- 38 sont sans autonomie de déplacement,
- et seulement 6 sont « tout public ».

Concernant les trajets:

- 67% des trajets sont utilisés à destination des communes limitrophes de la CDC du Fronsadais (Libourne, Saint André de Cubzac, Cubzac-Les-Ponts, Les Billaux et Val-De-Virvée),
- 41% des trajets sont utilisés pour se rendre à des rendez-vous médicaux, et 28% vers des centres commerciaux,
- Il n'y a eu aucun trajet sur 2023 vers la mission locale, la banque alimentaire, les resto du cœur et les EHPAD.

Seulement 2% des trajets ont été utilisés pour aller vers une correspondance TER ou Transgironde,

- Le service est davantage sollicité les vendredis (30%), puis les mardis ou jeudis (22%), et plutôt en matinée entre 8h et 12h.

BILAN ET PROSPECTIVE DU SERVICE TRANSPORT A LA DEMANDE

Le service du TAD est désormais rattaché comptablement à la Communauté de Communes pour toutes les opérations financières et non plus au C.I.A.S (recommandation de la Région).

Pour autant, la gestion de ce service continue d'être assurée par les agents administratifs du C.I.A.S.

Le service du TAD évolue peu en terme de fréquentation (seulement 27 personnes inscrites en plus sur 2023 par rapport à 2022), malgré l'intérêt indéniable qu'il offre pour répondre aux problématiques de mobilité sur le territoire.

Les statistiques sont claires, le TAD est principalement sollicité par les personnes de +75 ans, les personnes en perte d'autonomie et à mobilité réduite.

Une stratégie de communication sera à développer pour faire connaître ce service à l'ensemble de la population, même si pour rappel une augmentation importante de la fréquentation de ce service impactera le budget de la Communauté de Communes.

SERVICE AIDE ET ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE

RAPPORT FINANCIER

Le budget AMD est un budget annexe du C.I.A.S du Fronsadais qui retrace les dépenses et les recettes relatives au service d'aide et d'accompagnement au domicile.

Les écritures comptables relatives à ce service sont donc reportées dans un budget spécifique dont la maquette budgétaire est la nomenclature M 22.

BILAN FINANCIER 2023

Sous réserve de la concordance du compte de gestion du trésorier avec notre compte administratif, le résultat comptable de la **section d'exploitation** de l'exercice 2023 est déficitaire de **138 914,08 €**.

Reprise des résultats antérieurs N-2 2021 : + 42 789,82 €

Reprise des résultats antérieurs N-1 2022 : + 82 893,67 €

Ce qui donnerait un résultat à affecter de - 13 230,69 €.

Le résultat comptable de la **section d'investissement** de l'exercice 2023 est excédentaire de 16 937,61 €

Reprise du résultat antérieur reporté : + 92 006,90 € donc le résultat cumulé de l'exercice est de 108 944,51 €

RESSOURCES HUMAINES

Au total, ce sont donc **49 agents effectifs (+ 4 en disponibilité)** qui œuvrent pour le service d'aide à domicile dont 4 ressources affectées au bureau et 41 agents déployés sur le terrain.

Il est à noter que la direction, les finances et les ressources humaines sont mutualisées avec la CDC et n'apparaissent donc pas dans les effectifs suivants qui se décomposent comme suit:

- **32 titulaires dont 4 en disponibilité**
- **6 CDD de droit public**
- **9 agents en contrat de remplacement**
- **2 PEC**
-

La moyenne d'âge de nos agents du service est de 49 ans.

14 agents sont entrés dans notre structure en 2023 ce qui représente 6,7 équivalents temps complet et **13 Agents sont sortis**.

Il y a eu 0 départ à la retraite en 2023, **2 agents ont été titularisés et 5 agents ont bénéficié d'un avancement de grade** (dont 3 suite à une réussite à l'examen d'agent social principal de 2ème classe).

- **38 jours d'absences injustifiées** ont été comptabilisés sur ce service dont 96,30 heures (déduites sur les bulletins de paye)
 - **Absences Maladie Ordinaire = 1 736 jours**
 - **Absences Accident du travail = 70,5 jours pour 7 accidents sur l'année**
 - **Nombre total de jours d'absence tous confondus 2023 = 1 844,5 jours**
 - **Nombre total d'heures d'absence tous confondus 2023 = 7 286,92 heures**
- Cela équivaut à près de 4 agents rémunérés à temps complet.

BILAN

La gestion des ressources humaines reste toujours un vrai défi sur ce service encore cette année comme en témoigne les 14 entrées et 13 sorties.

Malgré toutes les mesures d'accompagnement mises en place, binôme, tutorat, jour de confort, régime indemnitaire, nous rencontrons toujours autant de difficultés à recruter des personnels formés et motivés pour exercer ce beau métier, mais ô combien difficile, d'aide à domicile.

Cette pénurie de main d'œuvre des aides à domicile se fait ressentir sur tout le territoire national et se pose la question du devenir du maintien à domicile.

Faute de pouvoir recruter, nous sommes obligés de refuser des plans d'aide ce qui explique en partie la baisse d'activité du service depuis 4 ans.

Malgré tout, le taux d'absentéisme de nos intervenantes cette année est en très légère diminution.

Pour valoriser les agents présents de manière régulière sur l'année, nous proposons de proratiser l'I.F.S.E à partir du 31ème jour pour les congés de maladie uniquement à compter du 1er janvier 2024.

En matière de prévention santé et de sensibilisation aux risques professionnels :

➤ Projet de sensibilisation aux risques professionnels pour 2024

- Sensibilisation en intra dans la collectivité
- Intervention par demi-journée
- Groupe de 8 à 15 personnes
- Sensibilisations éventuellement associées à des actions de terrain

Les risques traités peuvent correspondre à un risque particulier, à plusieurs risques ou à des risques inhérents à des services :
ex : service technique, administratif, SAAD..

Exemples de sujets de sensibilisation :

- Travail sur écran, risque chimique, risque routier, risques psychosociaux, manutentions manuelles, troubles musculosquelettiques, le bruit, le handicap

➤ Pour la prévention santé

Les deux collèges du Comité Social Territorial ont choisi l'intervention d'une psychologue du travail. La psychologue interviendra auprès de 10 groupes composés de 5 agents (de toutes entités confondues). Il y aura 3 réunions par groupe.

Le premier rdv avec la psychologue du travail a eu lieu le 20 décembre 2023 dans son cabinet à La lande de Fronsac pour constituer les thématiques et l'organisation des groupes.

En effet, depuis la signature des lignes directrices de gestion, notre collectivité est entrée dans une démarche de bien-être au travail et développe sa politique RH via plusieurs actions qui seront proposées tout au long des années 2024 et 2025.

Ces ateliers seront animés par Mme Delphine MANIERE, notre psychologue du travail située à Lalande-de-Fronsac ; ils s'articuleront sur deux ateliers de deux heures, proposés sur la base du volontariat à l'ensemble des agents de la CDC/CIAS /OT par groupe de 6 personnes qui seront affectées au même groupe durant toute la démarche.

Cette démarche proposée par nos élus et la Direction, vise à améliorer les conditions de travail ainsi que la qualité des relations entre agents puisque les ateliers seront organisés de manière pluridisciplinaire tout au long de la démarche.

Avec notre psychologue du travail, les agents travailleront sur leurs émotions ainsi que sur leur communication pour mieux comprendre ces processus et favoriser ainsi son bien-être au travail : savoir qui nous sommes et non qui nous devons être pour mieux nous positionner dans nos missions professionnelles.

A la suite de ces deux ateliers, toujours sur la base du volontariat, il sera proposé une séance de réflexion et/ ou d'hypnose individuelle à chaque agent participant qui sera positionnée sur l'année 2025.

Ces temps de partage et d'échanges sont à considérer comme du temps de travail effectif donc rémunérés.

FORMATION DES AGENTS DU SAAD

Les formations dispensées en 2023 portaient sur les thématiques suivantes :
Pour les intervenantes à domicile:

Intitulé de formation	Organisme	Nbre agents formés	Nbre de jours
Le bien-être professionnel dans ses missions de soin et d'accompagnement des personnes dépendantes et en perte d'autonomie	CNFPT	2	2
L'accompagnement des personnes âgées qui souffrent de pathologies	CNFPT	2	1,5
La maladie d'Alzheimer et la communication	CNFPT	2	2
L'écoute de la prise en charge de la douleur de la personne en perte d'autonomie	CNFPT	2	2
La dépression et le risque de suicide chez la personne âgée	CNFPT	2	3
La prévention de l'épuisement émotionnel et professionnel des intervenants à domicile	CNFPT	1	2,5
Sophrologie: techniques de base pour améliorer la qualité de l'accompagnement auprès des personnes âgées	CNFPT	2	3
Formation d'intégration des agents de catégorie C dans la fonction publique territoriale	CNFPT	2	5
Sauveteur Secouriste au Travail	CNFPT	3	2
Découverte du métier d'assistant ou assistante de gestion administrative (dans le cadre d'un accompagnement carrière)	CNFPT	1	2
Formation des membres des Formations Spécialisées et des CST en l'absence de Formation Spécialisée – 1 ^{er} mandat *	CNFPT	1	5
Formation des membres des Formations spécialisées et des CST en l'absence de FS : les fondamentaux*	CNFPT	2	3
Savoir et Savoir-faire	GRETA	2	3
Ergonomie et manutention	GRETA	2	2
Intervenir à domicile : savoirs, savoir-faire	GRETA	2	3
Ethique et Bienveillance	GRETA	3	2x2h

- *Formation des représentantes du personnel
- En rouge: les formations obligatoires

Les agents du SAAD ont bénéficié de **73,5 jours de formation + 10h sur 2023** (absences déduites)

Pour le personnel administratif :

Intitulé de formation	Organisme	Nbre agents formés	Nbre de jours
De l'analyse des besoins sociaux au projet social de territoire	CNFPT	1	2
Formation ASIP		1	3
Mise en œuvre du projet personnalisé	GRETA	1	2
Ethique et bienveillance	GRETA	1	2 X 2H
Accompagnement dans la professionnalisation des responsables de secteur	GRETA	2	3

Sur l'année 2023, les agents administratifs du C.I.A.S ont bénéficié de **13 jours de formations +4h.**

Concernant les frais de formation, **4 571,01€ ont été pris en charge par le RPDAD** au titre des frais pédagogiques, des coût salariaux des agents de remplacement et des frais annexes de ces formations (3 868,13 € de formation CNFPT à titre exceptionnel et 702,88€ de frais de formation GRETA).

Pour 2024, plusieurs formations sont proposées par le RPDAD avec la prise en charge des frais pédagogiques, coût salariaux et agents de remplacement.

Nous allons positionner plusieurs agents sur ces formations afin de faire monter en compétence l'équipe et anticiper les futurs départs de nos titulaires compétentes (retraites).

DEPENSES DU PERSONNEL SAAD

Au 31/12/2018	Au 31/12/2019	Au 31/12/2020	Au 31/12/2021	Au 31/12/2022	Au 31/12/2023
Réalisé 1 181 070 €	Réalisé 1 127 417 €	Réalisé 1 109 534 €	Réalisé 1 137 087 €	Réalisé 1 193 694 €	Réalisé 1 238 681 €
Nombre d'heures de prestations effectuées 54 975 heures	Nombre d'heures de prestations effectuées 49 811 heures	Nombre d'heures de prestations effectuées 42 137 heures	Nombre d'heures de prestations effectuées 47 572 heures	Nombre d'heures de prestations effectuées 47 346 heures	Nombre d'heures de prestations effectuées 42 773,5 heures

BENEFICIAIRES DU SAAD

Le SAAD rayonne sur les 18 communes du Fronsadais ainsi que par dérogation sur la commune de Saint Ciers d'Abzac qui normalement relève du périmètre de la CALI.

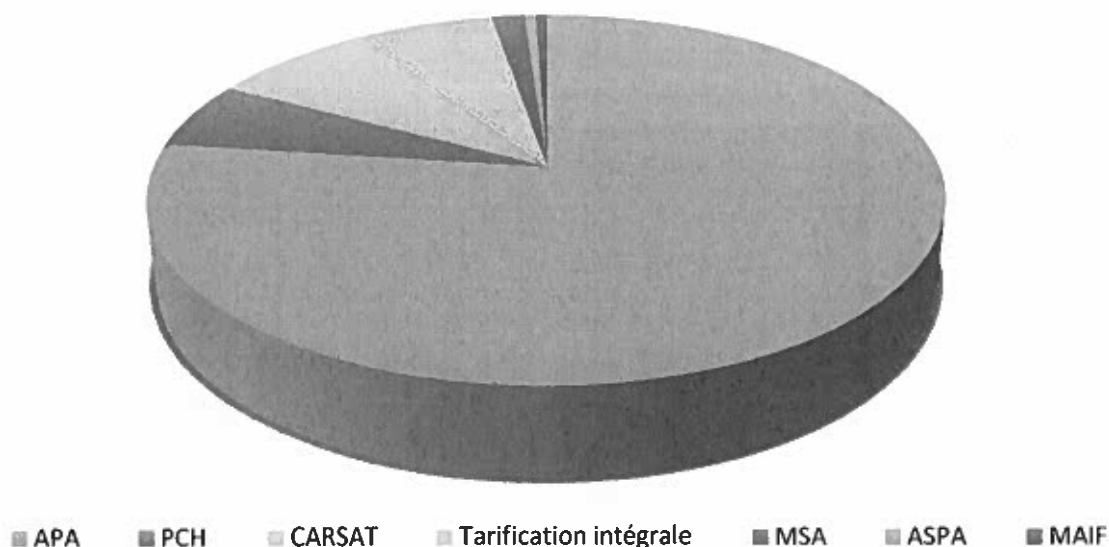
Au 31/12/2023 le service comptait 188 bénéficiaires, dont 55 hommes et 133 femmes.

- Répartition par âge

84 % de nos bénéficiaires ont +75 ans

Tranche d'âge	Nombre de bénéficiaires
De 60 à 70 ans	18
De 70 à 75 ans	12
De 75 à 85 ans	72
De 85 à 95 ans	78
De 95 à 100 ans	5
+ 100 ans	3

Répartition des bénéficiaires au 31/12/2023 par type de prise en charge



BENEFICIAIRES DU SAAD

Répartition des bénéficiaires au 31/12/2023 par commune.

La commune de Galgon est toujours la plus représentée, suivie de la commune de La lande de Fronsac.

SECTEUR	COMMUNES	Nombre d'usagers
ROUGE	ASQUES	4
	CADILLAC EN FRONSADAIS	16
	LA LANDE DE FRONSAC	20
	ST ROMAIN LA VIRVEE	10
	TARNES	3
JAUNE	MOUILLAC	2
	PERISSAC	13
	ST C IERS D'ABZAC	7
	ST GENES DE FRONSAC	4
	VERAC	5
BLEU	LUGON ET L'ILE DU CARNEY	15
	VILLEGOUGE	17
VERT	GALGON	32
ORANGE	FRONSAC	10
	LA RIVIERE	8
	SAILLANS	6
	ST AIGNAN	9
	ST GERMAIN DE LA RIVIERE	1
	ST MICHEL DE FRONSAC	6
	TOTAL:	188

ACTIVITE DU SAAD

Le nombre d'heures de prestation réalisées a considérablement diminué sur l'année 2023, puisque nous comptabilisons 42 773,50 heures en 2023 soit 4 572,85 heures de moins par rapport à 2022.

Pour cause, le service n'a pas pu prendre en charge de nouveaux plans d'aides (avec ou sans financement des partenaires: département, caisses, mutuelles) depuis le mois de juin 2023 par manque de personnel.

Pour la 1ère année, le service est resté plusieurs mois sans recevoir de candidatures d'aide à domicile, et ce malgré la diffusion des offres de postes sur le site de pôle emploi et les réseaux sociaux.

VOLET ANIMATION DU SAAD :

Afin d'attirer du personnel dans l'aide à domicile, le C.I.A.S a organisé le 23 Mars 2023, en partenariat avec pôle emploi, « Le rendez-vous des métiers de l'aide à la personne ».

Destiné aux demandeurs d'emploi et aux personnes qui souhaitent se reconvertir dans l'aide à la personne, les participants étaient conviés à participer à un escape game, essayer un simulateur de vieillissement et un casque de réalité virtuelle, et avaient la possibilité d'échanger avec nous directement pour connaître notre offre d'emploi. Malheureusement malgré une communication importante, nous avons eu peu de participant sur cet après-midi.

Charline SERDOT a également participé avec une de nos bénéficiaires de la commune de Galgon et une de nos intervenantes à domicile, à un reportage radio sur les métiers de l'aide à domicile. Démarche initiée par le RPDAD, le reportage a été diffusé sur France Bleu le jeudi 16/11/2023.

Concernant les animations pour les seniors du territoire, nos bénéficiaires des services d'aide à l'accompagnement à domicile et portage de repas à domicile ont été conviés au repas des aînés que nous avons organisé le 16 mai 2023.

Cela a été l'occasion de partager un moment convivial avec les seniors, l'équipe administrative, la direction et nos élus.

BILAN ET PROSPECTIVES

Cette année 2023 est marquée par une baisse significative du volume d'activité sur ce service (- 4572,85 heures de prestations par rapport à 2022).

Les difficultés de recrutement ont obligé les agents administratifs à refuser la prise en charge de nouveaux bénéficiaires et à créer une liste d'attente pour les personnes en demande de prestations.

Les revalorisations salariales de 2022 n'ont pas eu, à ce jour, les effets escomptés pour promouvoir ce métier en pénurie de personnel à l'échelle nationale.

L'objectif de cette année 2024 sera donc de continuer à travailler sur le recrutement et la fidélisation des agents du SAAD afin de pouvoir relancer l'activité.

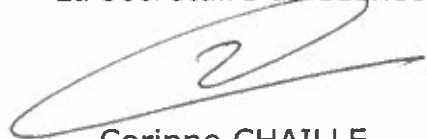
Le groupe de travail sur la réorganisation du SAAD se poursuivra dans le but de trouver des pistes d'amélioration.

De plus, il sera important de renforcer la formation des agents en poste actuellement et de les faire monter en compétence pour la prise en charge des situations lourdes. En effet, plusieurs agents titulaires avec de grandes compétences vont partir à la retraite dans les 2 à 3 prochaines années, et il nous faut d'ores et déjà anticiper leur remplacement pour la continuité de service.

La séance est levée à 18H50.

Fait à Saint Germain de la Rivière, le 4 mars 2024

La secrétaire de séance



Corinne CHAILLE



La Présidente



Marie-France REGIS

